

Benghabrit reconnaît enfin «dérapage» et «insuffisances»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4287 - Ven. 29 - Sam. 30 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Financement

Le Trésor a besoin de 570 milliards DA pour couvrir son déficit

Page 5

Une série de mesures pour traiter le problème

Hadjar promet de prendre en charge la surcharge universitaire

Page 2

La feuille de route Salamé

Par Mohamed Habili

Ghassan Salamé, l'émis-saire onusien pour la Libye, n'est pas découragé par les divisions libyennes. Il vient de le dire : il en a connu de beaucoup plus profondes qui finalement ont été dépassées. Sa feuille de route dans cette perspective ressemble sans doute à celle qui fut révélée par le si mal nommé gouvernement d'entente nationale de Fayaz Al Sarraj, mais elle en diffère sur deux points qui ont leur importance, chacun à leur manière : le calendrier et l'esprit. Pour ce qui est du premier point, son plan à lui s'accorde plus de temps pour se réaliser, même si la différence à cet égard n'est que de quelques mois. Celui d'Al Sarraj, dont il fut à nouveau question lors de la rencontre à Paris avec le maréchal Haftar, l'été dernier, était conçu pour être mis en œuvre à une allure ne concédant pas de répit à l'autre camp, celui de Tobrouk. Voilà pourquoi il devait être concrétisé dans l'ensemble de ses étapes le plus tôt possible, précisément dès les premiers mois de l'année prochaine. Celui de l'émissaire onusien, en ce qui le concerne une partie neutre, est naturellement moins resserré dans le temps, puisqu'il s'étend jusqu'à l'été. En comptant large, on peut dire que Salamé s'accorde une année pour démêler l'écheveau de la crise libyenne. Ce n'en serait pas moins un exploit en cas de réussite. Mais du seul fait que l'ONU a établi sa propre feuille de route implique qu'elle se ressaisit de l'initiative en vue d'une issue à la crise.

Suite en page 3

Education routière

Réduire l'hécatombe sur les routes, mission des auto-écoles



L'éducation routière doit constituer l'une des missions principales des auto-écoles à l'égard des candidats, dans la perspective de faire baisser le nombre des accidents de la route. C'est le message transmis par le président de l'Association Tarik Essalama, Mohamed Laâzouni, lors d'une rencontre sur la thématique. Lire page 2

Université de Tizi Ouzou

Le diplôme de «**Doctorat Honoris Causa**» remis ce mardi à Lounis Aït Menguellet

Page 24

Festival de la musique et de la chanson kabyles

Un rendez-vous plein de surprises

Page 13

Education routière

Réduire l'hécatombe sur les routes, mission des auto-écoles

■ L'éducation routière doit constituer l'une des missions principales des auto-écoles à l'égard des candidats, dans la perspective de faire baisser le nombre des accidents de la route. C'est le message transmis par le président de l'Association Tarik Essalama, Mohamed Laâzouni, lors d'une rencontre sur la thématique.

Par Louiza Ait Ramdane

Pour Mohamed Laâzouni, l'éducation routière est un préalable à toute action didactique afin que le candidat, une fois le permis de conduire en poche, puisse se comporter en citoyen responsable, respectueux des autres.

Selon lui, les auto-écoles se contentent aujourd'hui de préparer les candidats aux examens et non les préparer à affronter les difficultés se rapportant au calvaire de la conduite sur les routes. Il a estimé que les directeurs des auto-écoles doivent impérativement suivre un cycle de formation dans l'éducation routière et l'approche pédagogique dans la formation des candidats. «Je ne ferai preuve d'aucune originalité en disant que le facteur humain est derrière l'écrasante majorité des accidents de la route», a-t-il dit, observant que seuls l'éducation et le respect de la réglementation en vigueur sont à même d'atténuer l'hécatombe qui s'abat sur les routes. Il a, d'autre part, émis le souhait de voir l'application de la loi promulguée en 1987 en vertu de laquelle l'éducation routière doit être introduite au sein des établissements éducatifs, rappelant que l'inculcation des bonnes pratiques commence toujours à un âge précoce. Celui qui est connu sous le sobriquet «Al chorti el mokhfi» a également jugé que le postulant au passage du permis relatif au poids lourd doit au moins avoir le niveau de terminale, relevant que certaines connaissances en physique sont nécessaires pour pouvoir maîtri-



ser le véhicule. Le président de l'Association Tarik Essalama a mis en exergue le rôle des psychologues et des psychiatres pour déterminer si une personne est en mesure de conduire sans risque de causer des dégâts.

Il est clair que certaines catégories de citoyens, notamment ceux d'entre eux atteints de maladies «dissimulées» ne peuvent aucunement aspirer conduire un véhicule car leur état ne leur permet pas d'être réellement maîtres de leur véhicule, a-t-il conclu, en marge du premier séminaire national consacré au rôle des auto-écoles dans la promotion de la formation afin d'infléchir une tendance à la baisse des accidents de la route, qu'a abrité Aïn Defla. Pour le ministre des Transports et des Travaux publics, pour qui les auto-écoles constituent un maillon de la chaîne de la prévention et de la sécu-

rité routière, si les auto-écoles ne sont pas associées à la démarche visant la lutte contre les accidents de la route, les efforts déployés jusque-là dans ce registre ne pourront que s'avérer vains.

La mission principale des auto-écoles consiste en la formation de la ressource humaine, signalant que cette mission est d'autant plus importante que les statistiques indiquent sans ambages que le facteur humain est à l'origine de l'écrasante majorité des accidents de la route. «Davantage efforts de la part des auto-écoles déboucheront inéluctablement sur un conducteur modèle, ce qui, a-t-il poursuivi, influera à la baisse sur le nombre des accidents de la route», indique le directeur des transports au ministère, Mourad Khoukhi. Selon lui, l'insécurité routière est une question globale

qui touche nombre d'acteurs à l'instar, entres autres, de la famille, l'école, les élus, les services de sécurité ainsi que les auto-écoles, relevant que le dénominateur commun à toutes ces parties est de trouver les moyens d'éradiquer le fléau ravageur des accidents de la route ou, tout au moins, en atténuer l'étendue.

Le directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), a, de son côté, soutenu qu'en dépit de la stratégie mise en place pour lutter contre les accidents de la route, il n'en demeure pas moins que l'intervention individuelle des secteurs concernés fait que des résultats probants n'ont pas été réalisés.

Les participants au séminaire ont plaidé pour l'amélioration des conditions de formation au sein des auto-écoles, par le biais de la promotion de leurs

méthodes de travail ainsi que de leurs ressources humaines et matérielles.

Les participants à cette rencontre ont également appelé à l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'examen en fonction de paramètres garantissant la sécurité des candidats. Ils ont, en outre, relevé l'importance d'inclure l'éducation routière au sein des programmes scolaires, appelant par la même occasion à la réhabilitation des clubs d'éducation routière qui actuaient au niveau des établissements scolaires.

La qualification des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière en fonction d'un programme et de session de formation a été également préconisée.

L. A. R.

Une série de mesures pour traiter le problème

Hadjar promet de prendre en charge la surcharge universitaire

Amphis bondés d'étudiants, classes de TD en surcharge... autant d'insuffisances qui figurent parmi les problèmes rencontrés par l'université algérienne de nos jours. Pour y remédier, une série de mesures pour cette rentrée a été annoncée, jeudi à Alger, par Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a affirmé que des mesures avaient été prises pour traiter le problème de surcharge enregistré au niveau de certains établissements universitaires. Pour cela, il a annoncé l'organisation, début 2018, d'une Conférence nationale sur les œuvres universitaires.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des syndicats des étudiants, M. Hadjar a indiqué que la rentrée universitaire a été émaillée de quelques problèmes. La surcharge constatée au niveau de certains établissements est l'un des plus préoccupants et auquel il faut

des solutions urgentes. La raison de cette surcharge revient, selon le premier responsable du secteur, à une forte demande sur des spécialités précises. Le fait aussi que la plupart des étudiants préfèrent poursuivre leurs études dans l'université la plus proche de leur lieu de résidence, même en cas de manque de places pédagogiques est une autre cause. «Une série de mesures a été arrêtée pour prendre en charge cette question en fonction des moyens offerts, à l'instar de l'orientation des étudiants vers les établissements proches de leur résidence», a indiqué le ministre. Ce dernier n'a pas manqué de souligner, également, la nécessité de renoncer à l'idée de poursuivre systématiquement des études dans les établissements universitaires situés dans les wilayas de résidence ou dans les grandes wilayas pour régler le problème de surcharge. «La rentrée universitaire actuelle a connu moins de pro-

blèmes que l'année précédente», a poursuivi le ministre qui a démenti les déclarations relayées par certains médias sur les chiffres relatifs à la rentrée universitaire. Lesquels concernent, notamment, les transferts et les doléances des étudiants. Par ailleurs, le ministre a démenti la réduction des postes de doctorat, soutenant que son secteur prévoyait annuellement des postes selon la demande exprimée et les moyens offerts.

Il a ajouté, dans ce sens, que 5 300 postes avaient été ouverts pour le doctorat de troisième cycle. A cela s'ajoutent 3 800 postes en médecine dans le cadre de la rentrée universitaire. Toutefois, s'agissant du développement de la recherche scientifique, M. Hadjar a indiqué que la question relative aux laboratoires fera l'objet d'un examen. Ce sur quoi il a annoncé la possibilité de création de 250 nouveaux laboratoires au cours des cinq années à venir.

Formation universitaire : 125 nouvelles spécialités ouvertes pour l'année en cours

Pour ce qui est du volet de la formation universitaire, le ministre a fait état de l'ouverture de 125 nouvelles spécialités durant l'année en cours, ajoutant que la carte de la formation professionnelle pourrait être revue. Le premier responsable de l'Enseignement supérieur a annoncé également la tenue prochaine, probablement début 2018, d'une conférence nationale sur les œuvres universitaires. Elle sera consacrée à l'examen de certaines questions liées aux œuvres sociales.

Les axes essentiels comme l'hébergement, le transport et la restauration, sont les premiers au programme. A ce propos, M. Hadjar a appelé les partenaires à y participer avec des propositions et observations.

Yacine Djadel

Distribution des livres

Benghabrit reconnaît enfin «dérapiage» et «insuffisances»

■ La non disponibilité des livres scolaires depuis la reprise des classes, décriée par les parents d'élèves tout comme les enseignants, a été réfutée au début par la tutelle. Mais voilà que la première responsable du secteur admet enfin la faille. Selon elle, il s'agit d'une situation «inacceptable» due à la vente des livres dans «des hangars, au niveau des marchés et sur Internet à des prix supérieurs à la valeur fixée». Un aveu qui ne résout pas le problème de bon nombre d'élèves pénalisés du fait que près d'un mois après la rentrée ils n'ont toujours pas acquis ces outils pédagogiques nécessaires à leur scolarité.

Par Lynda Naili

Et pour cause, Benghabrit faisant enfin le constat et reconnaissant le «dérapiage» et les «insuffisances» ne donne pourtant pas la moindre solution à un problème urgent qu'elle se doit de régler dans l'immédiat. Et pour cause, élèves et enseignants se trouvent perturbés et désorientés. En effet, avant-hier, lors de la conférence régionale sur le livre scolaire qui a regroupé les représentants de 14 wilayas, outre les responsables des centres de distribution du livre scolaire relevant de l'ONPS, Nouria Benghabrit, ministre de l'Education nationale, a indiqué, à ce propos, que «le ministère a relevé des dérapages dans l'opération de vente des livres scolaires qui ont été vendus notamment dans des hangars, au niveau des marchés et sur Internet à des prix supérieurs à la valeur fixée». Elle a qualifié cette situation d'«inacceptable» et que l'Office national des publications scolaires (ONPS) a consenti des efforts en amont à même d'assurer la disponibilité des livres.

En tenant ce discours à la limite de la démagogie faisant état des efforts consentis par l'Etat qui «s'emploie à mettre à disposition cet outil pédagogique à des prix raisonnables», ce que nul ne met en doute, ces propos ne viennent aucunement rassurer les parents qui chaque matin pointent dans d'interminables files d'attente devant les points de distribution (ONPS). Des files qui souvent s'avèrent vaines puisqu'au final les livres recherchés manquent. «On aurait pu afficher dans l'enceinte des points de vente les livres non disponibles afin de nous éviter d'attendre des heures pour rien», s'indignent les parents.

Une situation d'autant plus intolérable qui ne devait pas avoir lieu sachant que cette année l'ONPS, qui a imprimé près de 70 millions de livres pour la rentrée scolaire 2017-2018, a organisé des expositions de



Ph.D. R.

vente de livres scolaires, et qu'en plus des points de vente habituels, a procédé à l'extension de l'opération de vente au réseau des librairies agréées. Ce qui fera dira à la ministre qu'il s'agit des disparités entre les wilayas et entre différents établissements dans une même wilaya. Des disparités pour lesquelles elle a insisté sur la nécessaire coordination entre les différents services concernés par la distribution du livre scolaire. En fait, ces «insistances» ne sont en réalité qu'un autre aveu de mauvaise gestion à différents niveaux du département de l'éducation ainsi que des organismes concernés relevant de sa tutelle. Sinon, en plus de l'indisponibilité ou de la cherté du livre, il est tout aussi inadmissible que la distribution du livre de mathématiques de deuxième année du cycle moyen n'ait pas été au rendez-vous de la rentrée scolaire. Un retard que Benghabrit, assurant la distribution dudit livre à partir du 1^{er} octobre (ce dimanche), mettra sur le compte de «l'Inspection générale de la pédagogie qui a

demandé sa révision». Réviser et améliorer le contenu d'un livre quelle que soit la matière, ne peut être qu'appréciable, mais faut-il encore prendre le temps nécessaire pour le faire et éviter ainsi de travailler dans l'urgence. Et pour cause, mettre en application un nouveau contenu dans un livre scolaire nécessite au préalable une formation au profit des enseignants concernés afin de leur épargner de tâtonner en attendant des formations expresses dispensées lors des demi-journées pédagogiques destinées initialement pour le perfectionnement et la mise à niveau continus des enseignants.

En somme, il ne s'agit là que d'un aspect parmi d'autres relevant d'une mauvaise gestion de taille au sein du département de l'éducation dont les conséquences sont au final subies par les élèves et révélées par la qualité de l'enseignement dispensé. Une mauvaise gestion à laquelle la ministre devra pallier, d'autant plus que l'enjeu de l'heure n'est pas celui de se noyer dans des

problèmes qui ne devraient même pas avoir lieu, mais celui d'aller vers l'amélioration concrète de la qualité de l'enseignement et de l'éducation dispensés à nos enfants, une qualité rehaussée essentiellement par le niveau des acquisitions scolaires et la pertinence de l'enseignement.

La problématique de la disponibilité du livre scolaire n'est pas une particularité de la rentrée scolaire 2017-2018 uniquement, mais une situation récurrente ces dernières années, «d'autant plus marquée depuis que l'école a perdu l'exclusivité de vente de ces outils pédagogiques», ont relevé des parents exaspérés mais aussi des enseignants. «Ce problème ne se posait pas quand on achetait les livres au niveau des écoles à la fin ou au début de l'année», ont-ils fait remarquer, poursuivant qu'«en autorisant la vente (des livres scolaires) dans les librairies, cela à encourager la vente parallèle à des prix exorbitants par les personnes qui les achètent puis les revendent dans la rue». L. N.

LA QUESTION DU JOUR

La feuille de route Salamé

Suite de la page une

Mieux encore, cela veut dire qu'elle en dessaisit l'exécutif issu de l'accord de Sekhirat, qui s'est cru en droit de la prendre. Toutefois, ce n'est pas à l'aune temporelle qu'il faut apprécier la différence entre les deux feuilles de route, mais bien sous l'angle politique. Jusquelà, les factions concernées par l'accord de Sekhirat, diverses et variées, étaient toutes supposées avoir pris part d'une façon ou d'une autre au renversement du régime Kaddafi. Ou du moins de ne pas s'y être opposé. Or l'état de l'opinion libyenne a sensiblement évolué, et le mot est faible, depuis décembre 2015, date à laquelle fut élaboré et signé l'accord de Sekhirat. C'est ainsi qu'aujourd'hui, ceux des Libyens, et ils sont nombreux, probablement même la majorité, qui étaient contre la sois-disant révolution du 17 février, mais qui n'osaient pas se montrer à visage découvert, ne craignent plus de s'afficher tels qu'ils sont. Ils doivent former une masse avec laquelle il faut compter pour que Salamé, qui semble avoir réfléchi sur les raisons de l'échec de ses deux prédécesseurs, ait décidé de leur faire une place dans le dialogue devant refonder la Libye. Bien entendu, le camp opposé à l'intervention de l'Otan, car ce n'est rien que cela le printemps libyen, a toujours été non seulement présent sur la scène, mais un protagoniste de premier plan. C'est lui en effet le camp de Tobrouk. La différence avec aujourd'hui, c'est qu'il veut désormais se revendiquer sans masques, sans faux-semblants, se donner et être pris pour ce qu'il est. Si Seif El Islam, le fils du dictateur déchu, a retrouvé la liberté, comme en tout cas tout semble l'indiquer, c'est grâce aux nationalistes libyens, dont paradoxalement le bastion est la ville même dont est partie la rébellion contre son père, Benghazi. Maintenant que cette espèce d'écran de fumée que sont les islamistes radicaux est en train de tomber, on voit émerger de plus en plus nettement deux camps principaux, ou plus exactement deux familles politiques, l'une qui doit son existence à la pseudo-révolution du 17 février, et l'autre qui s'est formée pour s'opposer à ses conséquences. C'est ce que Salamé semble avoir compris.

M. H.

FFS

«Urgence» de jeter les jalons d'un consensus politique et économique

Le membre de l'instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), Ali Laskri, a souligné, jeudi à Médéa, l'urgence de jeter les jalons d'un consensus politique et économique, afin d'éviter une «aggravation de la situation actuelle du pays». S'exprimant à l'occasion

de la célébration du 54^e anniversaire de la fondation du FFS, il a indiqué que «le moment n'est pas aux atermoiements et aux calculs politiques face à la situation très difficile par laquelle passe le pays», appelant à commencer, dès maintenant, à mettre en place les conditions

d'un consensus politique, mais également économique-financier pour «pouvoir passer ce cap dangereux». «(...) il faut faire preuve d'une réelle volonté politique et mettre de côté nos intérêts partisans ou personnels», a-t-il dit, en marge de cette célébration. «Seul (donc) un consen-

sus politique et économique, auquel doivent être associés partis politiques, société civile, experts et compétences nationales, est en mesure de sortir le pays de l'œil du cyclone», a soutenu M. Laskri, estimant que l'Algérie avait l'opportunité d'intégrer le groupe des pays des

BRICS (Brésil-Russie-Inde-Afrique du Sud et Chine), de devenir un pays émergent, mais «nous n'avons pas su mettre à profit cette aisance financière qui nous aurait permis de s'éloigner de la zone de turbulence actuelle», selon lui.

L. M.

Flambée de la mercuriale

La rétention des produits dans les chambres froides en cause

■ Les prix de la mercuriale sont toujours à leur plus haut niveau au grand regret des consommateurs impuissants face à cette situation qui perdure encore. Cela fait plus d'un mois que les prix des produits agricoles ne redescendent plus.

Par Hocine Cherfa

Certes il y a eu un léger fléchissement des prix cette semaine en ce qui concerne certains produits mais, mais il négligeable par rapport au pouvoir d'achat des citoyens. Les chalandis sont bien remplis mais, les tarifs affichés par les marchands étaient pour ainsi dire «*exorbitants*» pour beaucoup de légumes, notamment. D'aucuns se demandent pourquoi la flambée des prix des produits alimentaires frais poursuit sa cour-



PHOTO R.

be ascendante. A la veille de l'Aïd El-Adha, les fruits et légumes ont connu un renchérissement des prix dus sans doute à la spéculation. Sinon comment expliquer que les prix étaient très

bas et du coup ils se sont envolés à quelques jours de l'Aïd comme d'habitude d'ailleurs. Rien d'étonnant! Et l'explication toute facile avancée à chaque fois, à savoir l'offre est minime

par rapport à la demande ne tient plus la route et ce n'est qu'un faux-fuyant pour nous endormir. La pilule ne passe plus. Rien ne peut justifier cette flambée, déplorent des chefs de

famille. Les prix de certaines denrées donnent le tournis au consommateur. Jugeons-en: la tomate est proposée entre 160 et 180 DA, les haricots verts sont proposés entre 200 et 230 DA/kg. La pomme de terre, aliment du pauvre, est cédée à 60 DA/kg, alors qu'elle est de mauvaise qualité cette année. Les poivrons et les piments valent respectivement entre 80 et 120 DA/kg. Le prix de la carotte a augmenté également pour atteindre les 80 DA/kg, alors que la courgette oscille entre 90 et 120 DA/kg. La laitue est proposée à 100 DA/kg. Les fruits sont aussi chers. La pastèque est cédée entre 50 et 70 DA, le melon à 80 DA/kg et les raisins entre 130 DA/kg et 200 DA et bien d'autres fruits dont les prix sont excessivement élevés dont la banane. Y a-t-il un moyen de lutter contre ce genre de pratiques. «*La rétention des produits dans les chambres froides en est-elle la cause?*». C'est là l'une des pistes à explorer sérieusement pour régler ce phénomène du moins corrélative m e n t .

H. C.

Salon international de l'investissement touristique et des équipements

Plus de 80 participants prennent part au «Tourisme Invest»

Plus de 80 exposants, investisseurs et acteurs nationaux et étrangers dans le domaine touristique prennent part au premier Salon international de l'investissement et des équipements «Tourisme Invest» qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Organisé par le groupe «Touba Tours», spécialisé dans les voyages et l'investissement touristique, en coordination avec plusieurs entreprises et organismes concernés par le secteur du tourisme, le Salon a pour objectif de «réunir tous les acteurs nationaux et internationaux jouissant d'une grande expérience dans le domaine du tourisme, notamment en matière d'aménagement et de réalisation de différents projets touristiques (hôtels, stations balnéaires et campings), d'équipements, de technologie moderne, de promotion des prestations liées à l'ameublement, la décoration des hôtels, le design et la formation», a indiqué à l'APS la directrice de la commission en charge de la préparation du Salon, M^{me} Salami Dounia. La

manifestation qui durera jusqu'à samedi prochain, s'inscrit dans le cadre du «développement du tourisme local en vue de promouvoir la destination Algérie à travers la relance de l'investissement et la valorisation des potentialités touristiques pour faire du secteur un des piliers du développement durable», a précisé l'intervenante. A cet effet, M^{me} Salami a souligné la nécessité d'assurer «une formation de qualité en vue d'encourager la créativité dans le domaine des prestations hôtelières dont l'art culinaire, pour satisfaire les besoins des clients». Plusieurs appareils et objets destinés à l'ameublement des hôtels dont des meubles, des articles de literie, des appareils électroménagers, des appareils de nettoyage et des objets de décoration ont été exposés, outre l'aménagement d'espaces pour l'exposition de maquettes de projets d'investissement touristiques de différentes régions. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des orientations des autorités publiques, vient en adéquation avec la nouvelle stratégie d'aménagement touristique pour l'horizon 2030,

qui repose essentiellement sur la valorisation de la destination touristique nationale, le développement d'offres à travers l'appui de l'investissement, l'amélioration de la qualité des services dans le cadre du plan de qualité, le soutien du partenariat public et privé et la facilitation de l'accès aux aides financières au profit des investisseurs pour la réalisation des projets touristiques. En marge de ce Salon, des spécialistes dans le domaine du tourisme et de l'investissement ont animé une conférence qui a permis d'examiner les différentes problématiques du secteur, notamment dans les domaines du tourisme et de la formation, outre la recherche de solutions efficaces pour le développement du secteur, la garantie des conditions adéquates pour établir une véritable compétitivité avec les opérateurs du secteur du tourisme et le renforcement de l'attrait de la destination nationale. Les exposants, représentant plusieurs pays arabes et étrangers dont la Tunisie, la Turquie, la Pologne, et la France, présenteront leurs expériences dans le domaine

du développement des activités touristiques. Selon les statistiques du secteur du tourisme, 1 199 hôtels sont recensés à l'échelle nationale d'une capacité d'accueil de 101 214 lits, dont 65 hôtels relevant du secteur public d'une capacité d'accueil de 18 163 lits actuellement l'objet d'une vaste opération d'aménagement et de modernisation. Plus de 1 600 projets touristiques ont été agréés, à ce jour, au niveau national par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Les projets en question, d'un coût de 747 milliards DA, devraient assurer une capacité d'accueil de 200 139 lits. 225 zones d'expansion touristique (ZET) sont disponibles à travers les différentes régions du pays, d'une superficie globale de plus de 56 472 ha. Les plans d'aménagement touristique de 34 ZET ont été approuvés, contre 121 autres objet d'études, alors que des opérations d'aménagement de grande envergure ont concerné 10 zones destinées à l'investissement dans le domaine touristique, selon les statistiques du ministère du Tourisme. Hafid C.

Accord BNA-SNTF

Un crédit de plus de 58 milliards DA pour des projets d'investissement

Une convention de financement de 58,52 milliards de dinars a été signée entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour le financement de projets de développement et de modernisation de cette entreprise publique de transport. Mise en place sous forme de consortium avec l'ensemble des banques publiques dont la BNA en qualité de chef de file, cette convention de financement a été paraphée par le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah, et le P-dg de la

BNA, Achour Aboud, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et celui des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. Ce crédit est assorti d'un taux d'intérêt bonifié de 1,5% et d'une durée de remboursement de 30 ans dont 10 ans de différé. Ce prêt permettra de financer la deuxième phase du programme de modernisation 2020-2025 de la SNTF, a précisé M. Bendjaballah à la presse. Il s'agira de financer l'acquisition de nouveaux trains, des pièces de rechange, la réparation et la remise en service

des trains accidentés, la réhabilitation et la modernisation de 30 locomotives diesel électriques, l'entretien des nouvelles lignes réceptionnées et l'acquisition des équipements de signalisation (ERTMS), a-t-il expliqué. Pour sa part, le P-dg de la BNA a indiqué que le montant de 58,52 milliards DA représentait le reliquat de l'enveloppe de financement accordée en 2011 par un Conseil interministériel d'un montant global de 120 milliards de DA dont une première tranche de 61,48 milliards de dinars a été affectée pour la première phase

2015-2020 de ce programme. Pour rappel, il est prévu l'acquisition de 17 trains de voyageurs bi-modes (diesel et électrique) du type Coradia en 2018 dont le contrat a été signé avec le constructeur français Alstom pour un montant global d'environ 200 millions d'euros. Concernant la réhabilitation, elle se fait avec l'assistance technique du groupe américain General Electric International (GEI) pour un délai de réalisation de 28 mois (à partir de 2015) pour un coût de 20,2 millions de dollars. G. H.

Financement

Le Trésor a besoin de 570 milliards DA pour couvrir son déficit

■ Le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, a indiqué jeudi à Alger que le Trésor avait besoin de près de 570 milliards DA pour couvrir son déficit jusqu'à fin 2017, mettant en avant l'«efficacité» du financement non conventionnel pour le rétablissement des équilibres budgétaires s'il est utilisé à bon escient.

Par Salem K.

La loi de finances 2017 tablait sur près de 6 002 milliards de dinars de recettes et 7 115 milliards de dinars de dépenses, soit un déficit de 1 113 milliards de dinars, que le Trésor couvre partiellement, a précisé M. Tadinit lors de la présentation de la situation financière du Trésor devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il reste à couvrir 570 milliards de déficit, d'où la nécessaire modification de la loi sur la monnaie et le crédit, a-t-il ajouté. Le directeur général du Trésor a été auditionné par la commission dans le cadre de l'examen du projet de loi complétant et modifiant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit qui vise à permettre à la Banque Algérie de procéder, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer à la couverture des besoins de financement du Trésor et du Fonds National d'Investissement (FNI), au financement de la dette publique interne et au rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et Sonatrach. Concernant ledit projet de loi, M. Tadinit a précisé que «le financement non conventionnel est une technique financière connue qui a fait ses



preuves dans certaines circonstances». «La conjoncture actuelle nous impose d'aller vers ce type de financement», a-t-il soutenu. S'agissant des répercussions de ce mode de financement, le même responsable a précisé «si certains experts focalisent sur la mise en exergue des inconvénients de ce financement, d'autres disent que c'est un outil qui peut être efficace si on en fait bon usage, d'autant que nous nous trouvons dans une situation qui exige son utilisation, vu que l'emprunt étranger n'est pas autorisé». Pour ce qui est des conditions qui doivent être réunies pour assurer le bon déroulement de cette opération, M. Tadinit a affirmé que «la maîtrise des dépenses publiques est la meilleure voie pour maîtriser ce financement», avant de souligner que le déficit enregistré concerne le budget d'équipement et non celui de la gestion, et de ce fait, «il faut dépenser dans des projets à forte rentabilité», a-t-il souligné. Dans son exposé sur les causes du déficit budgétaire enregistré actuellement, le directeur du Trésor public a indiqué que le recul des cours de pétrole depuis le 2e semestre de 2014 a fortement impacté la baisse des recettes financières du Trésor public, notamment les recettes de la fiscalité pétrolière. En dépit de cette situation, le gouvernement a poursuivi ses efforts en matière d'investissement public pour le développement, en vue de main-

tenir le taux de croissance économique à un niveau acceptable et préserver les emplois, ce qui a entraîné l'augmentation du taux de déficit, a-t-il soutenu. Pour couvrir ce déficit, M. Tadinit rappelle qu'un ensemble d'outils monétaires et financiers ont été employés en vue de mobiliser des ressources supplémentaires, y compris les fonds pour le paiement des intérêts de la Banque d'Algérie (BA) au profit du Trésor public (610 milliards de DA en 2015 et 919 milliards de DA en 2016) et les avances de la BA au profit du Trésor public (276 milliards de DA en 2015 et 280 milliards de DA en 2016), ainsi que les fonds recouverts dans l'opération de l'Emprunt obligataire de la croissance économique (580 milliards de DA), outre un prêt de 105 milliards de DA, contracté auprès de la Banque africaine de développement (BAD). Le recul des recettes financières et la poursuite des dépenses publiques à un niveau élevé a généré le recours à l'épargne du Fonds de régulation des recettes (FRR) pour couvrir le déficit budgétaire, a ajouté le même responsable qui souligne dans son exposé que le montant des fonds prélevés du FRR était comme suit: 1 132 milliards de DA en 2013, 2 965 milliards de DA en 2014, 2 886 milliards de DA en 2015, 1 387 milliards en 2016, et ce après avoir utilisé ce qui restait soit 784 milliards de DA au début de l'année 2017.

Les exonérations fiscales au profit des investisseurs coûtent au Trésor près de 220 milliards de dinars annuellement

Au terme de l'exposé de M. Tadinit, les interventions des membres de la Commission des finances et du budget, ont été centrées sur le volume des fonds qui seront mobilisés après l'entrée en vigueur du mécanisme de financement non conventionnel, le taux d'inflation prévu, les garanties du Trésor quant à la maîtrise de ces fonds, les pertes subies par le trésor en raison des exonérations fiscales, les taux d'intérêts bonifiés accordés aux investisseurs et sur le recouvrement des crédits accordés par l'Algérie à des pays étrangers. Répondant à ces interrogations, le directeur général du Trésor public a indiqué que les pertes en fonds, dues principalement aux exonérations fiscales, aux taux d'intérêts bonifiés sur les crédits bancaires accordés par l'Etat aux investisseurs publics et privés et aux micro-entreprises créés par des jeunes en vue de relancer et soutenir l'investissement, sont évaluées annuellement entre 210 et 220 milliards de DA, des pertes qui pourraient s'élever en 2018 à 300 milliards de DA. S'agissant du montant des fonds mobilisés par le mécanisme du financement non conventionnel, M. Tadinit a indiqué que le montant précis n'a

pas encore été fixé, avant de relever que le Premier ministre a enjoint les walis au niveau local de procéder à une évaluation de tout ce qui doit être financé à court terme, ce qui permettrait, selon le même responsable, de définir le montant réel des besoins. M. Tadinit a affirmé, par ailleurs, en réponse à des lectures prévoyant une inflation après l'entrée en vigueur du financement non conventionnel, que les fonds mobilisés en vertu de ce mécanisme seront affectés au budget d'équipement soit pour la réalisation de projets, tandis que les fonds de la fiscalité ordinaire seront affectés à hauteur de 75% au financement des dépenses de gestion, un taux qui devrait – selon le même responsable – atteindre 85% en 2018, ce qui évitera l'injection de fonds pour le règlement des salaires des fonctionnaires et permettra de réduire les risques d'inflation. S'agissant des garanties du financement non conventionnel, le directeur général du Trésor public a affirmé que la seule «garantie est la diversification de l'économie nationale», soulignant la nécessité d'augmenter les taux d'intérêts auprès des banques en vue de drainer les capitaux et lancer la finance islamique pour attirer les épargnes et augmenter le volume des liquidités à même d'améliorer la situation financière du pays. A une question sur le recouvrement par l'Algérie de ses crédits auprès des pays étrangers, M. Tadinit a indiqué que l'opération se déroulait en fonction de ce qui a été conclu, citant l'exemple du crédit accordé par l'Algérie à Cuba qui «s'acquitte de sa dette selon les termes convenus dans l'accord». Quant aux acomptes versés au Trésor public par la banque d'Algérie, (276 milliards de dinars en 2015 et 280 milliards de dinars en 2016), M. Tadinit a affirmé qu'ils ont été remboursés par le Trésor public à la Banque d'Algérie dans les délais prévus. La commission des Finances et du Budget de l'APN présentera son rapport sur le projet de loi complétant et amendement l'ordonnance relative au crédit et à la monnaie avant de le soumettre aux députés de l'APN pour examen et adoption.

S. K./APS

En cours d'échange à Londres

Le Brent atteint 57,66 dollars

Les cours du pétrole progressaient vendredi en cours d'échanges européens sur fond de tension montante au Kurdistan irakien après un référendum sur l'indépendance de la région. A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 57,66 dollar sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 25 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet

crude» (WTI) pour la même échéance prenait deux cents à 51,58 dollars. Les prix du Brent, qui avaient nettement monté lundi, ont reculé sur les trois autres séances de la semaine et s'inscrivent à nouveau en hausse vendredi. Alors que les Kurdes irakiens ont massivement voté pour l'indépendance de leur région, leurs voisins turcs et le gouvernement central font monter la pression sur les autorités locales. Mettant son ultimatum de mardi à exécution, le pouvoir central irakien a confirmé la suspension à partir de vendredi 15h00 GMT de tous les vols inter-

nationaux en provenance du Kurdistan ou vers ses deux aéroports de Erbil et Souleimaniyeh. «Il est notable que les prix du pétrole réagissent au risque géopolitique pour la première fois depuis 2014. Cela fait trois ans que le marché était tellement surchargé de pétrole qu'il ne se préoccupait pas du risque géopolitique. Maintenant que les réserves sont moins élevées, ces questions regagnent en importance», a noté un analyste. «Le rééquilibrage du marché a encore du chemin à faire. Les réserves de pétrole de l'OCDE ont reculé de 500 000

barils au premier semestre, mais l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a fait remarquer qu'elles portaient de niveaux très élevés, et étaient encore 219 millions au-dessus de leur moyenne sur cinq ans», ont nuancé les analystes. Des réserves de l'OCDE en dessous de leur moyenne sur cinq ans représentent l'objectif officiel des pays participants à l'accord de baisse de la production, à savoir les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs, dont la Russie. S. K.

Oran

Une vingtaine d'entreprises au Salon «Talents et emploi»

■ Pas moins de 25 entreprises qui activent dans divers secteurs dont les services, les finances et autres prennent part au Salon «Talents et emploi», ouvert jeudi au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed.

Par Lamine H.

Ce Salon, 7^e du genre, qui s'étale jusqu'au 30 septembre en cours, se veut un lieu d'échange direct entre les candidats, les recruteurs et les entreprises exposantes à la recherche de talents et compétences, comme l'explique M^{me} Djazair Bektache, chargée de communication à «Emplotic», site de recrutement sur internet.

Un événement organisé de manière conjointe avec «Graduate», une agence en conseil, communication et marketing et avec de précieux partenaires dont la direction de l'emploi d'Oran, l'antenne régionale de l'agence nationale de l'emploi (Anem) et d'autres organismes de recrutement privés

«Retrapide» (recherche travail rapide), ont expliqué les organisateurs qui mettent en avant l'importance de ce Salon, une occasion de plus pour les candidats, d'augmenter les chances d'être recrutés et de s'informer des offres du marché de l'emploi.

Pour Mohamed B, jeune diplômé en sciences commerciales, ce rendez-vous est une opportunité pour aller à la rencontre d'une entreprise qui recrute, avec l'espoir de décrocher un emploi dans le secteur bancaire, se félicitant de voir une offre d'une cinquantaine d'emplois par le seul établissement financier «Bahreini, Bank» (ABC), une banque en pleine expansion et qui dispose de deux agences à Oran et un guichet avancé à l'aéroport interna-



tional Ahmed-Benbella»,

Ce rendez-vous, qui a enregistré une affluence nombreuse dont les demandeurs d'emploi

(étudiants, diplômés, employés débutants, cadres confirmés et même des séniors) à la première journée, a le mérite d'avoir fait

appel à de grandes entreprises, à l'instar de l'usine «Renault Algérie», la chaîne hôtelière «Marriott», la Sarl Sinal (usine de verre optique à Hassi Ameur), «Netbeopen», une entreprise d'informatique spécialisée dans les plateformes et enseignes algériennes de la grande distribution qui promettent telles que «Numidis distribution», une filiale du groupe Cevalat, qui fait une offre moyenne de 250 emplois, en prévision de l'ouverture de son futur centre commercial à Es-Sénia (Oran).

L. H./APS

Constantine

188 millions de DA pour l'aménagement des quartiers d'Ouled Rahmoune

Une enveloppe de 188 millions de DA a été dégagée pour l'aménagement urbain des quartiers de la commune d'Ouled Rahmoune (Constantine), a affirmé, jeudi, à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité locale, Mohamed Chettab. Ce même responsable a indiqué, lors d'une visite d'inspection effectuée par le wali Abdessamie Saïdoune dans cette commune, que les travaux d'aménagement urbain des différents quartiers concernent essentiellement la réhabilitation du réseau d'assainissement et le raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et de l'eau potable.

Dans ce même contexte, M. Chettab a fait

savoir qu'une enveloppe financière de 60 millions de DA, du montant global alloué, sera consacrée au raccordement au réseau de gaz naturel, alors que 40 millions de DA seront réservés à l'électrification.

Selon cette source, les travaux envisagés cibleront les quartiers d'Ahmed Mansouri, Bousbaâ, El Guerrah, la cité éolutive El Guerrah, la cité Bachir-Hadjadj, le village Laâziz Belgacem et celui de Sillali qui n'ont toujours pas été raccordés au réseau de gaz naturel, soulignant que les vieux quartiers ont bénéficié d'une opération de réhabilitation. M. Chettab a également attesté que les travaux de réhabilitation du quartier «El Maghreb» à Bounouara, le plus grand de la

commune, ont été lancés dernièrement et seront bientôt achevés, ajoutant que l'abattoir communal enregistre un taux d'avancement des travaux de réhabilitation en cours, estimé à 80%. Il a, en outre, évoqué l'opération de réhabilitation de la piscine communale pour un montant de 4 millions de DA sur le budget de la wilaya en sus d'un apport du budget de la commune, et annoncé l'ouverture «prochaine» d'un jardin d'enfants.

Pour sa part, le wali de Constantine a annoncé la distribution «prochainement» de 88 logements ruraux dans la commune de Ouled Rahmoune, alors que les travaux de réalisation de 500 logements publics locatifs (LPL) sont en cours. **Hamid Z.**

El Tarf

Résolution de plus de 90% des affaires traitées par la police

Les services de sûreté de la wilaya d'El Tarf sont parvenus à élucider plus de 90 % des affaires liées à la criminalité, toutes formes confondues, au cours des dix premiers mois de l'année 2017 a indiqué, jeudi, le chef de sûreté par intérim, le divisionnaire de police Fouad Chorf.

Ce taux représente 750 affaires sur un total de 1 113 d'affaires enregistrées par les services de police a précisé l'officier au cours d'un point de presse consacré au bilan des activités de la saison estivale 2017 soulignant que la wilaya d'El Tarf s'est

classée parmi les dix premières wilayas en matière de taux de résolution des affaires liées à la criminalité. Dans les détails, le chef de la brigade économique, le commissaire Dédouane Khelaïfia a souligné que sur les 1113 affaires enregistrées, durant la précédente saison estivale, 21% étaient liées au trafic de stupéfiants, 22 % aux coups et blessures volontaires et 12 % au vol et 3 % à l'émigration clandestine. Huit associations de malfaiteurs ont été démantelées durant cette même période à El Chatt ainsi au chef-lieu de wilayat, a noté la même source,

signalant que 855 individus ont été appréhendés et présentés à la justice.

Aussi, pas moins de 2 740 comprimés psychotropes, 644 boissons alcoolisées et 215 grammes de kif traité ont été saisis durant cette période, a-t-on ajouté.

Un total de 118 infractions liées au non-respect de l'environnement et les règlements d'urbanisme ont été recensées durant ces trois mois d'été, a-t-on encore indiqué signalant, en outre un total de 307 actions menées en matière de sensibilisation et prévention au profit des

usagers de la route.

Près de 200 délits routiers, soldés par 64 mises en fourrière, 619 retraits de permis et 1797 amendes forfaitaires ont été enregistrés durant cette période de l'année.

Selon le chef de service des moyens techniques, le commissaire Belkacem Barhoum, 2.697 appels ont été recensés durant l'été à El Tarf, sur le numéro vert 15/48, 788 autres sur le numéro 17 et 1 985 autres sur le 104 concernant la disparition et l'enlèvement d'enfants, la ligne renforçant le plan national «Alerte rapt-disparition d'enfants».

Ouargla

Plus de 3 200 ha à ensemer cette saison

Une superficie de plus de 3 234 hectares sera emblavée au titre de la campagne labours-semilles de la saison agricole 2017-2018 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette campagne, qui sera lan-

cée la semaine prochaine, prévoit l'ensemencement de plus de 3 000 ha en blés dur et tendre, et le reste sera consacré à la culture de l'orge et de l'avoine, a-t-on indiqué.

La céréaliculture dans la wilaya de Ouargla est concentrée en grande partie dans les

daïras de Hassi-Messaoud (1 050 ha), Sidi-Khouiled (1 000 ha), N'goussa (500 ha), Ouargla (343 ha), El-Hedjira (200 ha) et Taïbet (50 ha), a précisé la source.

Selon les explications fournies à la DSA, la céréaliculture enregistre une extension remar-

quable au fil des ans, passant d'un début timide durant la saison 2013/2014 avec l'emblavement de 307 hectares, 380 ha durant la saison 2014/2015, et 826 ha pour la saison 2015/2016 à 1 894 ha la saison écoulée et 3 200 ha au titre de l'actuelle saison.

Mostaganem Saisie de 26 qx de fruits de contrebande

LA BRIGADE de recherche et d'investigation du service de police judiciaire a opéré, dernièrement à Mostaganem, la saisie de 26 quintaux de fruits de contrebande en provenance d'Espagne et arrêté 4 personnes, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. Cette quantité de fruits a été saisie à bord d'un véhicule utilitaire au niveau de hai «Plateau» proche du port commercial de Mostaganem au moment où son propriétaire s'appropriait à la décharger, a-t-on indiqué.

Les investigations ont révélé que la quantité de fruits de contrebande d'Espagne est entrée au port commercial de Mostaganem le 22 septembre en cours. En outre, 400 kg de pomme verte, 620 kg de pomme rouge, 395 kg de pomme jaune, 125 kg de kiwi, 80 kg d'ananas, 200 kg de mangue et d'autres fruits, ont été saisis lors de cette opération. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des quatre prévenus originaires des wilayas d'Oran et de Relizane alors et la marchandise saisie a été remise aux services des douanes.

Said F.



L'eurodéputé Javier Couso dénonce

Répression des manifestants au Rif, «une violation des droits de l'Homme»

■ Le député européen, Javier Couso Permy, a regretté l'attitude de l'Union européenne (UE) face à la «répression» des manifestants du «Hirak», le mouvement de contestation populaire et pacifique qui secoue depuis des mois la région du Rif dans le nord du Maroc, dénonçant une «violation des droits de l'Homme».



Par Moncef D.

«**L**e Maroc viole les droits de l'Homme en réprimant et en emprisonnant les militants. Le Maroc viole les droits de l'Homme en occupant un territoire au Sahara occidental et en «restreignant les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion, en poursuivant les journalistes et en dissipant les manifestations avec la force», a-t-il souligné dans une question adressée à la chef de la diplomatie européenne. Selon cet eurodéputé, la vague de pro-

testations qui secoue la région du Rif depuis plusieurs mois a conduit à l'arrestation d'une centaine de militants rifains. «Ils font partie d'un mouvement social pacifique, luttant pour leurs droits, alors que le gouvernement marocain a choisi de répondre à ces manifestations par la répression et l'arrestation des militants», a-t-il déploré. Cette région du nord du Maroc, désenclavée et plongée dans un marasme économique avec un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale, est depuis octobre 2016 l'épicentre d'un

mouvement de contestation populaire qui lutte pour le développement du Rif, qu'il estime «marginalisé». Depuis l'arrestation fin mai des principaux leaders du mouvement, poursuivis notamment pour «atteinte à la sécurité intérieure», la tension est montée d'un cran et les rassemblements se sont multipliés au Rif comme à l'étranger pour exiger la libération des détenus dont le nombre dépasserait les 400 personnes, selon l'activiste marocaine Fatima Beladel. Bien que plusieurs ONG ont déjà tiré la sonnette d'alarme sur les viola-

tions des droits de l'Homme au Rif, «l'UE a poursuivi ses accords commerciaux avec le Maroc et cherche également à contourner la décision de la Cour européenne de justice qui exclut le Sahara occidental de son accord de libre-échange avec le Maroc», a-t-il regretté. «Cela signifie-t-il que l'UE ne voit aucun problème à établir des accords avec des pays qui violent systématiquement et régulièrement les droits de l'Homme?» s'est-il demandé.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini s'est contentée d'affirmer que l'Union «suit de près la situation des droits de l'Homme au Maroc» grâce à ses contacts avec les autorités compétentes et le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), mais aussi avec des organisations de la société civile et des défenseurs des droits de l'Homme. Mardi, des activistes marocains ont dénoncé à Bruxelles le «silence complice» de l'UE et des gouvernements européens par rapport à la vague de répression et d'arrestations arbitraires au Rif, plaçant pour un «soutien international» en faveur de la libération des détenus marocains. En juin, une coalition marocaine des droits de l'Homme, qui regroupe 22 associations, a épinglé les auto-

rités marocains pour la «répression» des manifestants du «hirak». La coalition a dénoncé dans un rapport des arrestations «abusives» et des cas de «torture» à Al-Hoceïma, Nord du Maroc. M. D./APS

Tunisie La cour d'appel rejette la demande de libération du journaliste Samir El Wefi

LA CHAMBRE 13 près la cour d'appel de Tunis, spécialisée dans les affaires financières, a rejeté la demande de libération du journaliste Samir El Wefi. Dans une déclaration jeudi à la TAP, l'avocat, membre du collectif de défense d'El Wefi, Hatem Zouari, a indiqué que le collectif de défense «estime que la cour d'appel n'a pas pris la bonne décision».

Selon les avocats, toutes les conditions juridiques sont réunies pour permettre la libération de leur client, «notamment après le règlement du dossier de l'affaire, le remboursement de la somme due et du retrait de la plainte».

«Le collectif de défense s'interroge sur le danger que pourrait constituer Samir El Wefi sur la société et le déroulement de l'enquête», a encore ajouté Zouari, faisant remarquer que le dossier de l'affaire sera de nouveau soumis au juge d'instruction pour prendre la décision adéquate.

Le juge d'instruction près le pôle économique et financier avait émis en juin dernier un mandat de dépôt à l'encontre du journaliste Samir El Wefi pour blanchiment d'argent et escroquerie.

R. T.

Algérie/Tunisie Messahel reçoit le nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a reçu, jeudi à Alger, Ennasser Essayd, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

R. N.

Sahara occidental

Décès de Baba Mustapha Sayed, l'un des fondateurs du Front Polisario

Baba Mustapha Ould Sayed, l'un des fondateurs du Front Polisario, est décédé à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris jeudi de source sahraouie. Le défunt a entamé son parcours militant dès son jeune âge au sein de l'Union de la jeunesse du Front populaire de libération de Seguiat El Hamra et Rio del Oro (Polisario) où il était en charge des relations extérieures. Il a notamment, représenté le Front Polisario en France, à Genève et au Canada. Le défunt est titulaire d'un doctorat de l'Université d'Alger, obtenu en 2010 sur le thème «La pensée des groupes islamiques et l'Islam politique». Sa thèse a été publiée récemment.

Le défunt est le plus jeune frère du martyr El Ouali Mustapha Sayed. AARASD: «Baba Mustapha Ould Sayed sera présent dans nos mémoires». L'association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique

en France (AARASD) a exprimé sa profonde tristesse jeudi suite au décès du Baba Mustapha Ould Sayed, l'un des fondateurs du Front Polisario, assurant qu'«il sera présent dans les mémoires». «Nous venons d'apprendre ce jour, la nouvelle du décès de Baba Sayed. Nous en sommes profondément tristes», a écrit l'AARASD dans un communiqué, rappelant que «depuis plusieurs années, il luttait contre une terrible maladie». «L'Association des Amis de la RASD, ses responsables et nombre de ses militants en sont profondément émus parce qu'ils se souviennent de la place qu'il avait prise en France dans les années 90 quand il y était Représentant du Front Polisario en France», a-t-on ajouté.

«En très étroite coopération avec le CA de l'Association et son Bureau, il a pendant ces années-là, fait exister une forte présence politique du Polisario en France. Il a favorisé

nombre d'initiatives humanitaires et de développement et a engagé les meilleurs contacts avec la presse française», a-t-on rappelé, indiquant que «quelques années plus tard, il a tenté de faire connaître une parole d'intellectuel à travers la création de l'institut de la Saquiet El Hamra et du Rio de Oro». «Il était avec nous au Mans à la Conférence européenne de soutien au peuple sahraoui de 2010 où il assurait la traduction du Président Mohamed Abdelaziz», a ajouté l'association, relevant qu'«une nouvelle Conférence se prépare en France à Vitry-sur-Seine, à l'Assemblée nationale et à la Sorbonne les 20, 21 et 22 octobre prochain, il sera présent dans nos mémoires».

«Sahraouis, Africains et Européens y seront réunis et plaideront comme Baba Sayed le faisait si bien pour l'indépendance du Sahara occidental», a conclu l'AARASD.

Hani T.

Pentagone

Nouvelles frappes américaines contre l'EI en Libye

L'armée américaine a mené deux nouvelles frappes de précision en Libye visant le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), tuant «plusieurs» de ses combattants, a annoncé jeudi le commandement américain pour l'Afrique (Africom) dans un communiqué.

Ces bombardements ont été menés mardi à environ 160 km au sud-est de la ville de Syrte, sur la côte méditerranéenne, a précisé le communiqué.

Dimanche, le Pentagone avait annoncé les premières frappes en Libye depuis l'investiture du président Donald Trump le 20

janvier. Les dernières avaient eu lieu quelques jours avant que Barack Obama ne quitte la Maison-Blanche. Elles visaient déjà la région de Syrte et avaient tué «plus de 80 terroristes», selon le Pentagone. «L'EI et Al-Qaïda profitent de zones non gouvernées en Libye pour établir

des sanctuaires destinés à préparer, inspirer et diriger des attentats terroristes, à recruter des combattants terroristes étrangers et à faciliter leurs mouvements, ainsi qu'à lever et à utiliser des fonds pour financer leurs opérations», a souligné jeudi l'Africom.

Hamid L.



Kurdistan irakien

Washington appelle au «calme» après la menace d'un blocus aérien

■ Washington a appelé les deux parties au «calme» et au «dialogue», alors qu'un blocus aérien devait commencer à toucher le Kurdistan irakien hier, Erbil refusant d'obéir à Bagdad après le «oui» massif de ses citoyens au référendum sur l'indépendance.

Par Rosa C.

«**N**ous voudrions voir un peu de calme de tous les côtés», a insisté la porte-parole du département d'Etat, Heather Nauert, jeudi à Washington, rappelant que «les Etats-Unis ne veulent rien faire qui aggraverait les tensions». «Nous pensions que (ce référendum de lundi) serait déstabilisateur, malheureusement c'est ce qui se produit, c'est déstabilisateur», a poursuivi la porte-parole de la diplomatie américaine, soulignant que «les Etats-Unis sont disposés à faciliter une conversation» entre Bagdad et Erbil, la capitale de la province autonome

du Kurdistan irakien. Mais le ton n'est pas à la conciliation entre les deux parties. «Il n'y a aucune négociation, ni officielle, ni secrète, avec les responsables kurdes. Et il n'y en aura pas tant qu'ils ne déclareront pas les résultats du référendum caducs, et ne remettront pas aux autorités de Bagdad leurs postes-frontières, leurs aéroports et les régions disputées où ils ont déployé leurs forces», et notamment la province multi-ethnique de Kirkouk, riche en pétrole. Mettant son ultimatum de mardi à exécution, le pouvoir central irakien a confirmé la suspension à partir de hier 18h00 (15h00 GMT) de tous les vols internationaux en provenance du Kurdistan ou vers ses deux



PH. > D. R.

aéroports de Erbil et Souleimaniyeh. Il s'agit de la première mesure de rétorsion concrète de Bagdad après le «oui» massif à l'indépendance des Kurdes irakiens lundi, à près de 93%, lors d'un scrutin rejeté à la fois par l'Irak et les autres pays voisins comptant des minorités kurdes, l'Iran, la Turquie ou la Syrie. Les députés irakiens ont appelé à deux reprises le Premier ministre Haider al-Abadi à envoyer l'armée dans les zones disputées avec les Kurdes. Mais celui-ci s'est gardé de se prononcer dans l'immédiat. «Quant aux

vols intérieurs, la décision sera prise après vendredi», a déclaré jeudi un haut responsable de l'Aviation civile à Bagdad, dont dépend le trafic au Kurdistan. Cette menace de fermeture totale des frontières aériennes de la région a poussé de nombreux étrangers à se précipiter dans les avions encore disponibles, pour ne pas rester coincés. Une fermeture prolongée du trafic aérien aurait des conséquences potentiellement dramatiques, un grand nombre d'étrangers travaillant au Kurdistan. Or ces étrangers entrent au Kurdistan avec un visa

déjà délivré par les autorités kurdes, visa non reconnu par Bagdad, et ils ne peuvent donc se rendre ailleurs en Irak. «Je retourne aux Etats-Unis car ça devient tendu ici et j'ai deux enfants», expliquait Zenat Drown, accompagnée de ses jeunes bambins, jeudi, à Erbil. «Je reviendrai quand ce sera calme», ajoutait cette Américaine d'origine afghane qui s'occupait depuis trois ans de femmes victimes des exactions du groupe jihadiste Etat islamique (EI). «Nous avons ici des consulats, des compagnies et du personnel international, cela va affecter tout le monde. Ce n'est pas une bonne décision», a regretté jeudi auprès de l'AFP la directrice de l'aéroport d'Erbil, Talar Faiq Saleh. «Nous avons aussi un grand nombre de réfugiés qui utilisent l'aéroport, et nous étions un pont entre la Syrie et l'ONU pour l'envoi de l'aide humanitaire. Et il y a aussi des forces de la coalition (internationale antijihadistes), ce qui veut dire que l'aéroport servait pour tout», ajoutait-elle. Après le transport aérien, l'autre moyen de pression sur les autorités kurdes est le pétrole, et la clef se trouve en Turquie.

R. C.



Points chauds

Minimisation

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump avait prévenu durant sa campagne électorale, qu'en cas de victoire, sa politique serait foncièrement favorable à l'Etat israélien, dont il s'est toujours prévalu d'être un ami et un allié. Aujourd'hui, son ambassadeur en Israël semble donc suivre le programme du président américain en défendant coûte que coûte l'Etat hébreu, aux dépens même de vérités factuelles reconnues par la communauté internationale. En effet, l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, David Friedman, a de nouveau provoqué la colère des autorités palestiniennes, pour la seconde fois ce mois-ci, en minimisant drastiquement l'étendue de l'occupation de la Cisjordanie par Israël. Israël occupe «seulement 2% de la Cisjordanie», a-t-il dit dans un entretien publié aujourd'hui dans son intégralité par le site israélien d'information Walla. «Israël est internationalement reconnu comme la puissance occupant 100% de la Palestine, y compris Jerusalem-Est et ses alentours», a répliqué sur les réseaux sociaux le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Erakat. Les propos de Friedman ne sont pas seulement «erronés, mais contredisent la loi internationale, les résolutions des Nations unies et la position américaine historique», a-t-il dit. Il a accusé Friedman de «valider les politiques d'occupation et d'annexion du gouvernement israélien». Hanane Achraoui, autre dirigeante de l'OLP, a jugé Friedman «complètement déconnecté des réalités» et a réclamé dans un communiqué que l'Administration américaine lui «réclame des comptes» pour son attitude «moralement répugnante». Friedman, qui était l'avocat du président Donald Trump avant que celui-ci ne le nomme ambassadeur en Israël, avait déjà ulcéré les Palestiniens en septembre en parlant dans la presse israélienne de «prétendue occupation» des Territoires. Un responsable américain avait alors dit à l'AFP que ces propos «ne (représentaient) pas un changement de la politique américaine». Cette fois aussi, le Département d'Etat a paru prendre ses distances avec lui. «Il ne faut pas voir (dans les déclarations à Walla) un changement de la politique américaine», a dit à Washington la porte-parole du département d'Etat, Heather Nauert. Reste à savoir si Donald Trump soutiendra ses déclarations, lui qui souhaitait lors de sa campagne reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël et y déplacer l'ambassade des Etats-Unis. L'on imagine ainsi mal David Friedman décider par lui-même de faire des déclarations aussi provocatrices. Trump cherche peut-être à travers son ambassadeur à tâter le terrain avant de commencer à faire des changements dans sa politique au Proche-Orient. Pour le moment les autorités palestiniennes ont été les seules à réagir à ses déclarations. La communauté internationale est pour le moment bien silencieuse, en attendant peut-être un énième dérapage du diplomate américain pour intervenir et remettre quelques faits dans leur contexte. Seul le temps nous dira jusqu'où ira la diplomatie américaine dans le dossier israélo-palestinien qui a toujours été traité par les prédécesseurs de Trump avec la plus grande prudence.

F. M.

Irak

Les forces irakiennes cherchent à briser les lignes jihadistes à Hawija

Les forces irakiennes cherchaient hier à briser les défenses du groupe Etat islamique (EI) à Hawija après avoir progressé en direction de ce dernier bastion de l'organisation jihadiste dans le nord de l'Irak.

Désormais acculé dans tous ses fiefs en Irak et en Syrie voisine, l'EI voit son «califat» proclamé en 2014 s'écrouler face aux offensives de ses adversaires soutenus par les Etats-Unis ou par la Russie. La deuxième phase de l'offensive pour reconquérir Hawija a été lancée avant l'aube par l'armée, les unités antiterroristes, les forces d'intervention rapide, les forces paramilitaires du Hachd al-Chaabî et les forces tribales. Ces forces «ont commencé une vaste opération pour libérer le centre de Hawija et les localités environnantes de Rachad, Ryad et Abassi», a dit le général Amir Yarallah, qui dirige les opérations, dans le communiqué. Selon lui, elles ont lancé l'assaut en traversant la rivière au nord de Hawija, puis «ont érigé des ponts pour sécuriser la traversée des unités se dirigeant vers Abassi», à une dizaine de km au sud-ouest de Hawija. Selon un communiqué de Hachd al-Chaabî, l'EI a mis le feu à deux

repres de pétrole au sud de Hawija «pour freiner l'avancée» des troupes gouvernementales. La région de Hawija (230 km au nord de Bagdad) est tombée aux mains de l'EI en juin 2014, en même temps que celle de Mossoul, la deuxième ville d'Irak qui a été reprise en juillet dernier par les forces irakiennes appuyées par l'aviation de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis. La ville, qui compte 70 000 habitants, est située dans la province pétrolière de Kirkouk, que se disputent le gouvernement central et la région autonome du Kurdistan, voisine. «Nous annonçons aujourd'hui le lancement de la seconde phase des opérations de libération de Hawija», a annoncé dans un communiqué le Premier ministre Haider al-Abadi, commandant en chef des forces armées. «Ainsi que nous l'avons promis aux fils de notre pays, nous allons libérer chaque partie de l'Irak, défaire et détruire les gangs de Daech», a dit M. Abadi en utilisant un acronyme en arabe de l'EI. «Nous sommes à la veille d'une nouvelle victoire». Le 21 septembre, les forces irakiennes avaient lancé la première phase de l'offensive pour

reprandre Hawija, à la faveur de laquelle elles avaient reconquis une vingtaine de localités dont la principale Al-Charqat. La reprise de ces localités au nord-ouest de Hawija leur avaient permis d'avancer en direction de la ville. Trois ans après l'offensive éclair qui avait permis à l'EI de s'emparer d'un tiers de l'Irak et de près de la moitié de la Syrie voisine, le territoire conquis se réduit comme peau de chagrin. Outre Hawija, l'organisation jihadiste contrôle encore deux villes dans la province occidentale d'Al-Anbar : Rawa et surtout Al-Qaïm, frontalière de la province de Deir Ezzor en Syrie. Le 19 septembre, les forces irakiennes ont lancé une offensive pour reconquérir ces deux villes. La guerre anti-EI en Irak se poursuit en pleine crise entre le pouvoir central et la région autonome du Kurdistan qui vient d'organiser un référendum en faveur de l'indépendance, contre l'avis de Bagdad. Le porte-parole de la coalition internationale, le colonel américain Ryan Dillon, a souligné l'impact de ce référendum sur les opérations antijihadistes. «Le rayon laser dirigé contre l'EI ne l'est plus à 100%».



Festival de la musique et de la chanson kabyles

Un rendez-vous plein de surprises

■ La neuvième édition du Festival local de la musique et de la chanson kabyles s'est ouverte mercredi soir à la Maison de la culture de Béjaïa, faisant la part belle à la mélodie et à la poésie, réunies dans un spectacle aussi inédit que prenant. Après une année d'absence, l'évènement est revenu avec beaucoup de belles surprises pour les mélomanes de ce genre musical.

Par Abia Selles

La soirée inaugurale de la neuvième édition du Festival de la musique et de la chanson kabyles est marquée par un spectacle plein de sonorités et de rythmes.

Lyrique et ciselé, celui-ci a redonné de l'éclat à d'anciennes chansons d'orfèvre, magnifiées à l'occasion par des jeunes qui ont su les bonifier en prêtant leur voix et en mettant en valeur l'intensité de leurs textes et leurs couplets.

Interprétée par une dizaine de talents en herbe, la représentation, qui a duré plus de deux heures, a fait l'effet d'un régal, déployant quasiment tout le répertoire mythique de la chanson kabyle, notamment les grands repères artistiques qui ont jalonné son parcours depuis les années 1930 à ce jour.

De Rabah Zerrouki à Ait Menguellet, en passant par Hadj

El Anka, Slimane Azem, Kamel Hamadi, Nora, et autres, aussi populaires et illustres les uns que les autres, le public s'est enjoué des retrouvailles avec ces ténors et de leurs chansons fétiches, délivrées a cappella, par des jeunes aux aptitudes insolentes.

L'exemple, du reste, est venu d'un duo d'enfants, rentrant au collège et à peine plus hauts que trois pommes, qui ont réussi la prouesse de reprendre des tubes de Ait Meguellet dont «*Da Chuyen*», qui a littéralement stupéfait et charmé l'artiste, présent parmi l'assistance.

Ils sont incroyables, répétait-il autour de lui avant de leur offrir des cadeaux au pied levé et de les inviter à partager son siège.

Kamel Hamadi, tout aussi bluffé, n'en a pas fait moins en leur accordant une longue standing ovation. Les deux prodiges venaient, sans le savoir, de réussir une performance de première main et qui annonce déjà une



relève qui ne demande qu'à s'exprimer.

Et c'est peut-être là l'objectif du commissariat de ce festival, qui à travers l'évènement n'en ambitionne pas moins que de mixer le passé et le présent, les anciennes gloires et les nouveaux talents, en les réunissant dans un même espace d'expres-

sion. En effet, les galas artistiques retenus dans ce cadre sont tous conçus pour les alterner les générations et les styles avec, en toile de fond, l'encouragement de la chanson à texte et des mélodies populaires.

Le festival, qui va durer jusqu'à aujourd'hui, par-delà l'animation alentour, dont des ate-

liers de réflexion sur l'évolution de la chanson kabyle, des stages de formation et des conférences, reposera sur une compétition ouverte à une quarantaine d'artistes, venus des wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Alger, Bordj-Bou-Arréridj, Bouira et Jijel et auréolés de galas chaque soir. Les lauréats, en plus des prix prévus, participeront au prochain Festival de la chanson amazighe, prévu en fin d'année à Tamanrasset.

A. S.

Célébration du centenaire de Mammeri

L'évènement marquera le début d'un travail qui immortalisera son œuvre

La célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain, anthropologue et chercheur Mouloud Mammeri doit marquer le lancement d'un travail scientifique et académique qui immortalisera son œuvre au fil des siècles, a affirmé, jeudi à Tizi

Ouzou, le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah), Slimane Hachi.

Invité de la quatrième rencontre littéraire organisée par la direction de la culture à l'occasion de la deuxième édition du salon du patrimoine immatériel, Slimane Hachi a estimé que «*le travail qui se fait actuellement sur ce grand intellectuel algérien ne doit prendre fin à la fin de la commémoration du centenaire au 28 décembre prochain*».

Selon lui, l'héritage qu'a cédé Mouloud Mammeri doit constituer une référence sur les plans identitaire, culturel et littéraire pendant plusieurs siècles et même des millénaires.

«*Nous devons apprendre à compter au-delà de 100, car ce qu'a fait Mammeri peut constituer un repère des plusieurs généra-*

tions. Nous devons apprendre à perpétuer ce legs, à le faire connaître et le valoriser, car sans lui l'Algérie n'aurait pas connu l'anthropologie, l'archéologie et l'histoire», a-t-il observé.

Slimane Hachi a souligné que certains textes que Mouloud Mammeri avait écrit, comme la lettre qu'il a adressée le 30 novembre 1956 à Jean Sénac concernant les exactions coloniales commises en Algérie et les souffrances de peuple algérien, doivent constituer des textes fondateurs de l'école algérienne.

Les enfants doivent être élevés sur ces valeurs qui leur apprendront l'amour de leur pays à travers le sacrifice des générations passées pour l'indépendance de l'Algérie, a-t-il soutenu. Pour le directeur du Cnrpah dans lequel Mouloud Mammeri a mené toutes ses

recherches archéologiques et les origines culturelles et identitaires de l'Algérie, ce grand penseur a su passer de la localité vers l'universalité grâce à son travail, son courage et son abnégation. Il a également réussi à sauver un grand héritage patrimonial immatériel qui constitue un témoin de l'identité nationale amazighe grâce à ses recherches sur l'Ahlil de Gourara, notamment et la poésie kabyle ancienne.

Des textes écrits par Mouloud Mammeri ont été lus à la fin de la rencontre en tamazight et en français par Slimane Hachi qui a invité les jeunes générations à lire et découvrir l'œuvre magnifique de cet écrivain de renommée mondiale, car la lecture est un bonheur qui ne peut être connue que par la lecture.

F. H.

Béchar

L'institut régional de musique réceptionné avant la fin d'année

L'Institut régional de musique de Béchar sera réceptionné avant la fin de l'année 2017, a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de la culture. Le projet, en cours de réalisation et d'équipement, et unique structure artistique du genre dans tout le sud-ouest du pays, sera finalisé et réceptionné avant la fin de l'année, a-t-on précisé. Situé à proximité du théâtre régional de 500 places, il a nécessité un investissement

public de plus de 90 millions DA, dans le but de développer l'enseignement académique de la musique dans la région, souligne la même source.

L'institut, dont les travaux ont été lancés au début de 2015, aura comme vocation d'être un espace dédié à la formation des jeunes talents et au perfectionnement des musiciens de toutes catégories d'âges, et surtout un outil en matière de recherche musicale, de rayonnement artis-

tique et culturel sur l'ensemble des wilayas du sud-ouest (Béchar, Adrar, Tindouf, Naâma et El-Bayadh), fait-on savoir.

Sa réalisation s'inscrit aussi au titre de la création de nouvelles structures de formation musicale et artistique, dans la perspective d'une meilleure prise en charge de l'enseignement académique de la musique, ainsi que du renforcement des structures du secteur de la culture dans la région.

M. K.

Nuits du film arabo-hollandais en Jordanie «Chroniques de mon village» à l'honneur

LE FILM ALGÉRIEN

«*Chroniques de mon village*», du réalisateur Karim Traïdia, prend part aux «*Nuits du film arabo-hollandais*», dont le coup d'envoi a été donné mardi soir. L'évènement est organisé par la Fondation «*Abdel-Hamid-Shoman*» en collaboration avec le Festival international «*Notre dame*» et l'ambassade des Pays-Bas en Jordanie. Suite au succès qu'a connu

«*Chroniques de mon village*», qui aborde des questions relatives au monde arabe, particulièrement l'Algérie, la Tunisie et la communauté arabe aux Pays-Bas, les organisateurs l'ont sélectionné en sus de deux autres films hollandais. Primé du grand prix du 4^e Festival du film africain «*Africlip*» à Toulouse (France) et du Festival «*Cinéma sans frontières*» de Saïdia (Maroc), le film de Karim Traïdia sera projeté mercredi soir au cinéma «*Rainbow*» à Amman.

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition de photographies «*Les êtres de lumière*», de Chafia Loudjici.

Galerie d'art Mohamed-Racim

(7, avenue pasteur, Alger)

Jusqu'au 30 septembre :

Exposition de peinture «*Les couleurs tourmentées*» de l'artiste plasticien Abdelhalim Kebiche.

Galerie d'arts du Sofitel

Algiers Hamma Garden (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition «*Identité*» de l'artiste peintre Dounia Hedid.

Maison de la culture

Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 8 octobre :

Exposition collective sous le thème «*Arc en toiles*», avec les artistes Ouïza Achab, Fatima Ladjadi, Lila Faci, Abdelkader Mekdem.

Librairie du Tiers-Monde (Alger-Centre)

30 septembre à 14h :

Leïla Mallem signera son livre «*Noces en Barbarie*», paru aux éditions Dar El Gharb.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 9 octobre :

L'institut culturel italien organise des projections de films chaque lundi à Alger et ce, suite à la tenue de la 74^e Mostra de Venise.



Coup-franc direct

Honte à vous !

Par Mahfoud M.

De pseudos supporters ont franchi une limite impardonnable en agressant le coach de leur soi-disant équipe favorite (JSK), Mourad Rahmouni, qui a dû déposer plainte après l'humiliation qu'il a subie. Qu'est-ce qui a pris ces écevelés d'agresser le technicien qui est là pour faire son travail et qui comme tout coach aspire à réussir sa tâche et donner le meilleur de lui-même. Certes, l'équipe ne marche pas si fort sous sa conduite, mais est-ce vraiment de sa faute, quand on sait que tout le club est plongé dans la crise, avec le changement opéré au niveau de la direction. Il faudra un temps relativement long pour espérer relancer la machine du côté du club kabyle après les séismes qui l'ont ébranlé, sachant que l'ancien boss, Hannachi, avait tout verrouillé et s'entêtait à gérer seul les affaires du club. Ce n'est nullement la faute de Rahmouni si le club est arrivé à cette situation, sachant que tout entraîneur veut gagner. Des lâches, voilà ce que sont ces énergumènes qui s'en sont pris à l'un des produits de ce prestigieux et grand club. Agresser un coach ne changera rien mais aggravera plutôt la situation de cette équipe qui devrait retrouver la sérénité pour tenter de se relancer et jouer à nouveau dans la cour des grands. **M. M.**

Gymnastique

Bourguieg absent de la compétition pour 5 à 6 mois

L'ALGÉRIEN MOHAMED Abdeljalil Bourguieg, gravement blessé au genou lors de l'ultime épreuve de la Coupe du monde de gymnastique artistique disputée les 16 et 17 septembre à Paris, sera indisponible entre 5 et 6 mois, a-t-on appris jeudi de l'athlète. «*Le diagnostic final n'est pas encore connu car je dois refaire l'IRM, mais ce qui est sûr c'est que les ligaments croisés du genou ont été sérieusement touchés. Ma durée d'absence sera de 5 à 6 mois*», a déclaré le jeune gymnaste algérien de 21 ans. Bourguieg, qui s'est blessé lors de son passage sur la table de saut, a informé qu'il allait être opéré prochainement, après avoir effectué une seconde IRM (Imagerie par réso-

nance magnétique) pour définir la nature exacte de sa blessure.

Entre-temps, le médaillé d'argent au concours du cheval d'arçons aux 4^e jeux de la Solidarité islamique (JSI-2017) à Bakou, continue de travailler le haut de son corps pour maintenir la forme. «*Grosso modo, ça se passe bien en dépit de la blessure qui fait partie de la carrière de l'athlète, je bénéficie de la prise en charge nécessaire en de tels cas de la part de la Fédération algérienne de gymnastique*», a conclu l'enfant de Boufarik (Blida). Bourguieg, qui a participé aux jeux Olympiques-2016 de Rio, est considéré par l'instance fédérale comme un «*grand espoir*» de la gymnastique algérienne.

Mondiaux 2017 de kung fu wushu

13 athlètes défendront les couleurs nationales à Kazan

TREIZE athlètes algériens (Sanda et Taolu) prendront part à la 14^e édition du Championnat du Monde seniors de Kung fu wushu prévu à Kazan (Russie) entre le 29 septembre et le 3 octobre, a-t-on appris auprès du Directeur des équipes nationales (DEN) du comité national de Wushu, Youcef Haggani. L'Algérie sera présente au rendez-vous de Kazan avec huit athlètes en Sanda (combat) dont trois filles et cinq autres en Taolu (techniques) dont deux filles, précise la même source. «*Le groupe compte des éléments chevronnés et des athlètes qui viennent d'intégrer la sélection nationale. Nous fondons beaucoup d'espoirs sur les expérimentés Moumou Abdelhakim (Sanda) vice-champion du monde et Amine Nedjari (technique, exhibition). Concernant les jeunes, ce Mondial représente une belle opportunité pour eux de se frotter à des athlètes de niveau mondial*», a déclaré Youcef Haggani. En prévision de ces Mondiaux, la sélection algérienne a effectué quatre stades avant sa participation au championnat d'Afrique au Bénin (19-

23 juillet) et quatre autres regroupements après la compétition continentale au centre de préparation et de regroupement à Souidania (Alger).

Ligue 1 Mobilis (5^e journée) CRB-ESS, le choc des co-leaders

■ Le CR Belouizdad veut s'emparer de la tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football. Cet objectif passe impérativement par une victoire face à l'ES Sétif au stade du 20-Août lors de la deuxième partie de cette cinquième journée de Ligue 1 qui se joue aujourd'hui.

Auteurs d'un parcours sans faute (3 victoire et un nul), les Belouizdadis seront devant un véritable test face à l'ES Sétif, champion en titre, qui elle aussi va entamer le match avec les mêmes intentions. Une explication entre les deux formations les plus en forme de ce début de championnat.



Les Belouizdadis resteront-ils unis ?

Par Mahfoud M.

Le CRB n'a pas préparé dans les meilleures conditions ce rendez-vous important, les joueurs ayant refusé de s'entraîner lundi pour réclamer leurs salaires, avant de revenir à de meilleurs sentiments et fixer un ultimatum à leurs responsables. «*Ce n'est pas bien de préparer un match aussi important que celui de ce week-end contre l'ESS dans de telles conditions. Je n'en veux pas aux joueurs, car ils sont en colère. La direction devait tenir ses engagements*», a déploré Todorov, l'entraîneur serbe du CRB.

Les Sétifiens, vainqueurs de la JS Saoura (2-0) lors de la précédente journée, comptent enchaîner par un autre bon résultat, une mission compliquée pour les camarades de Djabou, lesquels doivent surtout gérer la

pression du public belouizdadi.

«*Ce sera un match difficile pour les deux équipes. Le CRB ne partage pas par hasard la tête du classement avec nous. C'est déjà un match à six points. Nous aborderons cette rencontre en conquérants*», promet le coach sétifien Kheireddine Madoui.

Le DRB Tadjenant rendra visite à la JS Kabylie dans un match équilibré même si les Canaris n'ont pas le choix et se doivent de l'emporter s'ils souhaitent sortir de la mauvaise passe qu'ils traversent. Il faut savoir que de regrettables incidents se sont produits lors de l'avant-dernière séance avant le match, puisque des fans l'ont perturbée et agressé physiquement le coach Rahmouni.

La lanterne rouge l'USM Blida fêtera le NA Hussein Dey avec la ferme intention d'engranger ses premiers points en championnat et éviter de se laisser

distancer par les autres équipes. Toutefois, sa mission ne sera pas facile face à une formation huseindéenne décidée à revenir avec un résultat probant pour tenter de confirmer sa bonne forme après avoir battu la JSK à domicile. Le derby algérois : USM Alger-USM El Harrach a été reporté au 10 octobre en raison de la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique que doivent disputer les Usmistes contre les Marocains du WA Casablanca vendredi sur la pelouse du stade 5-Juillet (Alger). **M. M.**

Le programme :
Samedi 30 septembre 2017 à 16h :
USMB-NAHD
JSK-DRBT
CRB-ESS
USMA-USMH (Mardi 10 octobre)

Mustapha Berraf (COA)

«Les choses n'évoluent pas comme on le souhaitait»

Le sport féminin algérien a réalisé d'énormes progrès mais il y a encore du chemin à parcourir dans ce domaine pour que nos sportives soient hautement représentatives lors des manifestations internationales», a indiqué à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. «*Le sport féminin en Algérie a atteint le sommet avec des performances de premier ordre, grâce à Hassiba Boulmerka, Nouria Benida Merrah, Soraya Haddad et autres. Après cette période d'euphorie, les choses n'évoluent pas actuellement comme on le souhaiterait*», a déclaré Berraf en ouverture du Forum national Femme et sport, organisé à Zéralda (ouest d'Alger). Plusieurs thèmes étaient débattus durant ce rendez-vous dédié à la pratique sportive en milieu féminin. «*C'est une opportunité pour analyser ensemble les progrès réalisés et discuter des problèmes qui perdurent. J'espère que ce forum ouvrira des horizons à même d'établir des stratégies pertinentes et des politiques rationnelles et ambitieuses pour l'essor du sport féminin*», a ajout-

é Berraf. De son côté, Messaouda Khellili, récipiendaire du trophée Femme et sport du Comité international olympique (CIO), a tenté dans son intervention de décortiquer la réalité du sport féminin en Algérie. «*Le sport scolaire était, par le passé, le socle de la formation de base, maintenant il n'y a plus de vision claire ni de stratégie raisonnable pour l'émergence de femmes sportives. Une ligne directrice est impérative pour arriver à une cohérence en matière de sport féminin*», a-t-elle jugé. «*Beaucoup de pays qui faisaient par le passé de l'Algérie leur premier modèle en matière de pratique sportive féminine, ont avancé à pas de géant, au moment où nous avons reculé, a regretté Khellili. Il faut redresser la situation*».

Un climat tendu «pas normal» dans le sport algérien

«*Les acteurs du sport national doivent écarter l'animosité qui y règne depuis un bon moment. Ce climat tendu n'est pas normal entre les plus hautes instances du sport algé-*

rien qui sont censées se compléter et oeuvrer dans le même sens», a-t-elle encore souligné.

L'ancienne championne olympique Hassiba Boulmerka a abondé dans le même sens, faisant allusion au bras de fer entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Comité olympique et sportif algérien.

«*C'est malheureux ce qui se passe dans le sport national. Cette rupture ne devait pas exister car les premiers perdants sont les sportifs qui n'ont plus aucune volonté de faire des efforts. Je souhaite que la voix de la raison l'emportera*», a dit la médaillée d'or du 1500m aux jeux Olympiques 1992 à Barcelone.

Parmi les axes qui seront abordés lors de ce forum: la femme et le sport dans les instances internationales, la gouvernance en Algérie ainsi que la promotion des femmes aux postes de responsabilité et leur intronisation dans les exécutifs. Il sera également question de la reconversion des athlètes féminines dans les métiers de sport et leur insertion sociale et professionnelle.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Université de Tizi Ouzou

Le diplôme de «Doctorat Honoris Causa» remis ce mardi à Lounis Aït Menguellet

L'UNIVERSITÉ Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou remettra, mardi prochain, le diplôme «Doctorat Honoris Causa» au grand poète et chanteur kabyle Lounis Aït Menguellet. C'est la même institution qui l'a annoncé dans un communiqué mis en ligne sur son site web. La cérémonie de remise de cette distinction à l'auteur «*Akka ammi Ara tuale d aqerru*» (Ainsi, mon fils) aura lieu à l'auditorium Hasnaoua I de l'UMMO. Pour rappel, la décision de remettre ce diplôme à Lounis Aït Menguellet avait été annoncée, en mars dernier, par le recteur de l'UMMO, le professeur Ahmed Tessa. Elle a été



faite en marge d'un colloque international organisé à l'université de Tizi Ouzou au cours duquel de nombreux universitaires s'étaient penchés sur l'œuvre du chanteur de la chanson kabyle, Lounis Aït Menguellet. **H. Messir**

Aït Menguellet

Ma maîtrise du kabyle n'est pas parfaite

LE CHANTEUR-POÈTE, Lounis Aït Menguellet, a affirmé, sans fausse modestie, ce jeudi à Béjaïa, ne pas posséder une parfaite maîtrise de la langue kabyle, soulignant son effort d'en apprendre à chaque occasion, notamment auprès de ses contacts et de son environnement littéraire et artistique. «*Ma maîtrise du kabyle n'est pas parfaite*», a-t-il indiqué, soulevant autant l'incrédulité que l'amusement du public de la maison de la culture, venu en masse assister à sa conférence-débat pour lui témoigner avec enthousiasme son admiration et sa révérence, pour toute son œuvre littéraire et poétique, considérée comme «*exemplaire et unique*». «*C'est en écoutant ses chansons que j'ai amélioré mon kabyle. C'est un orfèvre de la rime et du mot juste. C'est mon maître en fait*», a déclaré, Zahra, professeur de littérature amazighe, à l'université Abderrahmane-Mira, qui attribue l'affirmation de son idole, à «*son caractère et à son autre génie: l'humilité*». Se voulant plus explicite, l'auteur de «*Izurar*», une œuvre sombre rendue lumineuse par la finesse de ses vers, a souligné que la force de ses textes tient dans la simplicité des mots utilisés qui souvent sont employés pour être compris du plus grand nombre. «*Il faut rester simple sans être simpliste*», a-t-il souligné, indiquant au demeurant, que cette démarche, «*est une marque de fabrique, appliquée à toute son œuvre, qu'elle soit musicale ou poétique*». «*Je*

suis seulement guidé par mon inspiration, mon ressenti et ma perception des choses. Sinon je ne calcule rien. Mes textes sont spontanés et imaginaires mais toujours écrits sur la base d'un motif, d'une raison ou d'une situation que je mûris ultérieurement. Parfois, c'est quasi-instantané. Par moment, la construction met plus de temps», a-t-il expliqué. Pour l'anecdote, il a confié que la chanson, intitulée «*A Mmi*» (mon fils) est la résultante d'une lecture de «*Le prince*» de l'écrivain italien Machiavel. «*Ça m'a inspiré immédiatement. Sans faire une adaptation, le texte est tombé de suite*», a-t-il indiqué, évoquant une autre chanson, sans en citer laquelle, écrite immédiatement au hasard d'une rencontre avec un jeune du village à qui il a demandé s'il allait bien et qui a eu cette réponse cinglante : «*Serah iwamane adhadoune*» (Laisse l'eau couler). Saisi par la réplique, jugée lourde de sens, il en a fait une chanson. Ainsi est l'homme. Et tout sa conférence durant, il est resté égal à lui, modeste, se disant incrédule, aux superlatifs dont il est sujet, baissant souvent la tête et les yeux quand les mots gonflent. Dans la salle, un spectateur, Hacene Hireche, un linguiste, de l'université Paris-VIII, très admiratif, n'a pas eu d'autres mots à son égard, que de répéter son appel pour lui attribuer, pour son œuvre et sa pensée éclectique, à l'instar de Bob Dylan, le prix Nobel de littérature. **R. C.**

Affaire du vol d'accessoires et usurpation d'identité à Alger

Le mis en cause arrêté

LES SERVICES de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu accusé d'atteinte aux biens d'autrui, vol d'accessoires de plus de 14 voitures, usurpation d'identité et déclaration mensongère, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

Le mis en cause a été identifié grâce aux empreintes digitales relevées sur la voiture d'un

plaignant et qui correspondaient à celles d'un suspect connu sous plusieurs identités, a précisé le communiqué.

Les résultats de l'enquête ont permis de retrouver la carte d'identité nationale du mis en cause qui a reconnu son implication dans douze affaires, a indiqué la même source. Le suspect a été déferé devant les juridictions compétentes, ajoute de même source. **F. F.**

L'ALGERIEN VOIT SON AVENIR TRÈS SOMBRE



Loumis

Djaloul@hotmail.com

Lutte antiterroriste à Jijel et Béjaïa

Un dangereux terroriste abattu et un autre neutralisé

■ Un dangereux terroriste a été abattu vendredi à Jijel et un autre a été neutralisé jeudi à Béjaïa par des détachements de l'Armée nationale populaire, qui ont également récupéré des armes et des munitions à l'issue de ces opérations, indique vendredi, dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale.

Par Lamine M.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade au niveau de la commune de l'Emir Abdelkader, wilaya de Jijel, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le matin du 29 septembre 2017, un dangereux terroriste et saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, tandis qu'un autre détachement a neutralisé hier lors d'une opération de recherche et de ratissage au niveau de la daïra d'El Kseur, wilaya de Béjaïa, un autre terroriste, saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et trois chargeurs de munitions garnis, et découvert et détruit un atelier de

fabrication de bombes, deux bombes de confection artisanale, dix détonateurs, 400 grammes d'explosifs et d'autres objets», précise la même source. «*D'autre part, des détachements de l'ANP ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tizi Ouzou et Tiaret, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à Biskra, deux personnes en possession de deux fusils*», ajoute-t-on. «*Aussi, des éléments de la Sûreté nationale ont saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions à Tamanrasset ainsi qu'un pistolet automatique à Tizi-Ouzou. Un terroriste se rend à Skikda* Un dangereux terroriste, dénommé Ch. Mohamed dit Yaakoub, activant depuis 2002 en tant que

chef, s'est rendu le matin de ce vendredi, aux autorités militaires de Skikda, en possession d'armes et de munitions, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale. «*Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le dangereux terroriste dénommé Ch. Mohamed, dit Yaakoub, s'est rendu le matin du 29 septembre 2017, aux autorités militaires de la wilaya de Skikda en sa possession un fusil semi-automatique de type Seminov et une quantité de munitions. Ledit terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2002, était un chef criminel d'un groupe terroriste*», précise la même source.

L. M.

Coopération juridique et judiciaire

Tayeb Louh reçoit l'ambassadeur de France

Le ministre de la Justice garde des Sceaux Tayeb LOUH a reçu jeudi après-midi au siège de son département, son excellence l'ambassadeur de France Xavier Driencourt.

Les deux parties se sont félicitées de la qualité de la coopération bilatérale, notamment en matière juridique et judiciaire, et ont salué les efforts de coopération consentis en matière institutionnelle entre les deux ministres de la Justice, français et algérien. Les deux parties ont passé en revue les diverses actions accomplies dans ce cadre, notamment le projet de convention d'entraide judiciaire en matière pénale signé par les deux ministres à Paris le 5 octobre 2016 et qui vise à renforcer l'efficacité de l'entraide judiciaire pénale entre les deux pays. L'entretien a également porté sur le projet de convention

sur l'extradition, lequel est en voie de finalisation et ont convenu de procéder à sa signature dans les meilleurs délais. Les deux parties ont convenu de poursuivre la concertation et les négociations sur le projet de convention d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale en vue de parachever le dispositif conventionnel entre les deux parties.